

## LES INTERNES EN MÉDECINE DU LOIR-ET-CHER SONT À L'HONNEUR

**Jean-Paul Pinon, Vice-président du Conseil général chargé de la démographie médicale, accueille pour la 6<sup>e</sup> année consécutive les internes en médecine générale à l'Hôtel du Département dans le cadre d'une cérémonie conviviale et confraternelle.**

Les internes en médecine générale en stage de 6 mois en milieu hospitalier et auprès des médecins généralistes étaient 35 de mai à octobre 2014 et ils sont 40 pour la session d'hiver de novembre 2014 à avril 2015.

Depuis plusieurs années, **le Conseil général s'est engagé dans une démarche volontariste pour renforcer l'offre de soins dans le département et répondre aux enjeux actuels de la démographie médicale.** Le développement de l'attractivité du département passe notamment par l'amélioration des conditions d'accueil des stagiaires et par la promotion des maîtres de stage.

Il est indispensable de bien informer les médecins et étudiants afin qu'ils connaissent mieux les opportunités offertes par nos territoires pour leur qualité de vie professionnelle et privée.

**Le sens de l'accueil en Loir-et-Cher n'est pas un vain mot et il se traduit en acte** avec le guichet unique d'information, l'aide aux maisons de santé pluridisciplinaires et aux pôles médicaux, l'aide pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les équipes médicales, l'allocation départementale de stage qui a bénéficié à 40 étudiants depuis 2011, l'accompagnement à l'installation des professionnels de santé, etc.

Ainsi, cette réception conviviale qui réunit les partenaires sociaux et médico-sociaux traduit la **volonté de rendre le département attrayant pour les jeunes médecins afin de les inciter à s'installer et poursuivre leur carrière en Loir-et-Cher.**

Trois partenaires sont associés au Conseil général pour cet événement : le Collège Régional des Généralistes Enseignants du Centre (CRGE), le syndicat des internes en médecine générale (GRACE IMG) et la Mutuelle des médecins du Loir-et-Cher.

Cette réception des internes en médecine est marquée par plusieurs interventions :

- **Docteur Clotilde Loison**, Responsable départementale du CRGE – Sujet : **la maîtrise de stage** et ce que les internes sont en droit d'attendre de leurs maîtres de stages des universités.
- **David Ferrer**, Pilote de la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aides et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) – Sujet : **la perte d'autonomie à domicile.**

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Docteur Etienne Gallet**, Président de la Mutuelle des Médecins du Loir-et-Cher, et **Docteur Levallois**, Trésorier de la Mutuelle des Médecins et délégué CARMF) – Sujet : **la retraite des médecins et la nécessité de prévoyance.**
- **Jean-Christophe Inizan**, Responsable du Centre d'éducation Handi'chiens du Val-de-Loire – Sujet : **le rôle de l'association Handi'chiens.**

### Quelques chiffres

Le Loir-et-Cher se situe au 76<sup>e</sup> rang national pour la densité de médecins généralistes libéraux. Au total, 254 médecins généralistes libéraux (hors mode d'exercice particulier) exercent dans le Loir-et-Cher.

Concernant la part des médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans ou plus, le département se classe au 88<sup>e</sup> rang. Plus de la moitié des médecins généralistes sont âgés de plus de 55 ans.

Le Centre est la Région de France la plus mal lotie en terme de démographie médicale. 35 départements, dont le Loir-et-Cher, sont potentiellement en danger et cumulent une forte probabilité d'un départ massif à la retraite d'ici à 2020 et une faible présence de jeunes générations en secteur libéral.

### Des solutions plurielles pour inciter les médecins à s'installer

Les solutions pour améliorer l'offre de soins de proximité passent par l'amélioration des conditions d'accueil des internes et des jeunes médecins, l'accompagnement au montage de projets d'exercices regroupés, par l'implication de médecins retraités, la mise à disposition des populations de moyens pour accéder aux services de soins.

L'amélioration de l'accès aux soins ne résoudra pas seule l'inégalité entre citoyens. Elle doit passer par une logique de territoire, d'où l'intérêt d'une approche locale et transversale pour prendre en compte la santé dans toutes ses composantes et ses politiques liées à la petite enfance, le transport, l'urbanisation, le logement, les revenus de redistribution, l'animation locale et la vie associative.

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12